PRÉFET
DU HAUT-RHIN

Liberté
Égalité
Fraternité

SERVICE DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL

BUREAU DES ENQUÊTES PUBLIQUES ET INSTALLATIONS CLASSÉES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Demande d'autorisation environnementale d'exploiter et demandes de permis de construire de la société EUROGLAS SA relative à l'augmentation de la capacité du four de fusion du verre lors de sa reconstruction à froid et l'installation de deux lignes de traitement du verre sur la commune d'Hombourg

Par arrêté préfectoral du - 4 MAI 2021, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 30 jours, est prescrite du 26 mai 2021 à 9h30 au 25 juin 2021 à 17h00 inclus.

Les décisions susceptibles d'intervenir à l'issue de la procédure sont :

- une autorisation environnementale délivrée par le préfet du Haut-Rhin assortie du respect de prescriptions, ou un refus ;

- l'obtention des permis de construire délivrés par le maire d'Hombourg dans un délai de deux mois à compter de la réception du rapport du commissaire enquêteur, ou un refus de permis.

Le commissaire enquêteur est M. Jean-Claude Moutenet (ingénieur environnement, retraité). En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- à la mairie d'Hombourg (commune siège) aux jours et heures d'ouverture habituels au public, ainsi que lors des permanences assurées par le commissaire enquêteur ;
- sur le site internet de la préfecture du Haut-Rhin à l'adresse suivante : www.haut-rhin.gouv.fr (rubriques « Actualités » - « Enquêtes publiques » - « Dossiers – Enquêtes Publiques » ;

.../...

Préfecture du Haut-Rhin
7 rue Bruat – BP 10489 – 68020 Colmar cedex
Tél. : 03 89 29 20 00
www.haut-rhin.gouv.fr

- sur un poste informatique disponible à la préfecture du Haut-Rhin, 7 rue Bruat à Colmar du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00, sous réserve d'une prise de rendez-vous préalable par téléphone (03.89.29.22.27) ou par mail (pref-bepic@haut-rhin.gouv.fr).

Ces documents seront également déposés en mairies d'Ottmarsheim et Petit-Landau (communes du rayon).

Le dossier d'enquête publique comprend notamment l'étude d'impact et l'étude de danger, les dossiers de permis de construire, l'avis de l'autorité environnementale et la réponse du pétitionnaire à cet avis.

Le public pourra présenter pendant toute la durée de l'enquête ses observations et propositions sur le projet soumis à enquête publique selon les modalités définies ci-après :

- par correspondance adressée au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie d'Hombourg – à l'attention de M. le commissaire enquêteur – 25 rue Principale, 68490 Hombourg ;
- sur le registre d'enquête disponible dans les mairies d'Hombourg, Ottmarsheim et Petit-Landau, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie ;
- par mail à l'adresse suivante : pref-enquetes-publiques@haut-rhin.gouv.fr en précisant dans le mail : « Hombourg – société Euroglas SA» ;
- directement auprès du commissaire enquêteur, oralement et/ou par écrit, lors de ses permanences qui se tiendront aux dates et heures suivantes à la mairie d'Hombourg :

- le 26 mai 2021 de 9h30 à 11h30

- le 2 juin 2021 de 17h00 à 19h00

- le 17 juin 2021 de 9h00 à 11h30

- le 25 juin 2021 de 15h00 à 17h00

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la préfecture du Haut-Rhin, 7 rue Bruat à Colmar (bureau des enquêtes publiques et installations classées), sur internet à l'adresse suivante : www.haut-rhin.gouv.fr (rubrique « Actualités » - Enquêtes publiques » - « Rapport et conclusions du commissaire enquêteur ») ainsi que dans les mairies d'Hombourg, Ottmarsheim et Petit-Landau, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est M. Bertrand Strock, directeur technique à la société Euroglas SA (Tél. 03 89 83 35 00).